

Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 septembre 2025

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de procurations : 5

Date d'affichage de la convocation : 23.09.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-neuf du mois de septembre à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire à la mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le vingt-trois septembre deux mil vingt-cinq, sous la présidence de Madame Béatrice BULOU, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Nicolas SCHMITT – Cathie PETRI - Doria BOUDJI – Serge KURT – Nathalie MAUVIEUX – Laurent GUILLO – Armand RUPP - Laurent BAYART - Eric THOMY – Eric LEHMANN – Jean-Claude WORRINGEN - Valérie GUERAULT – Sylvie RISSE – Sophie DIEMER – Ornella PFEIFFER - Henri BECKER – Lydie MOUGEL – Grégory RICHERT - Jean -Charles WILLM - Philippe ROSER

Étaient absents excusés représentés :

Monsieur Gérard CONRAD donne procuration de vote à Monsieur Serge KURT
Madame Elisabeth DEISS donne procuration de vote à Madame Sophie DIEMER
Monsieur Hervé DIEBOLD donne procuration de vote à Monsieur Philippe ROSER
Madame Julie LINGELSER donne procuration de vote à Madame Sylvie RISSE
Madame Annick MARTZ-KOERNER donne procuration de vote à Madame Béatrice BULOU

Était absent excusé :

Monsieur Sébastien BOUREL

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOU, Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 2 octobre 2025

Publié sur le site internet de la commune le 2 octobre 2025

Le Maire, Béatrice BULOU



9. Projet de jumelage

Conseillers
élus : 27

Conseillers
en fonction : 27

Conseillers
présents : 21

Conseillers
absents : 6
dont 5 avec procuration

Madame le Maire rappelle au conseil municipal qu'un groupe de travail a été constitué au mois d'octobre 2023 afin d'étudier des pistes de coopération transfrontalière.

Initialement, un contact avait été établi avec une commune allemande, permettant au conseil municipal de voter à l'unanimité la poursuite de travaux de jumelage. Malgré les défis rencontrés pour concrétiser ce projet, le groupe de travail s'est tourné vers de nouvelles opportunités, aboutissant à un partenariat prometteur avec la commune allemande de Ottenhöfen im Schwarzwald.

Ce contact a été facilité par une rencontre avec le Landkreis de l'Ortenau. Deux rencontres fructueuses ont suivi, en mai et en septembre, entre les élus du groupe de travail mundolsheimois et leurs homologues allemands. Ce dialogue a permis d'adopter une position commune sur les étapes à suivre pour construire le partenariat, notamment la création d'un comité de jumelage couvrant des thématiques telles que la scolarité, le patrimoine, l'art culinaire, l'environnement, le tourisme, l'hébergement, la culture, les sports et les associations.

Mme le Maire propose au conseil municipal d'approuver ce projet de jumelage.

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,

- DECIDE d'approuver le projet de jumelage avec la ville d'Ottenhöfen im Schwarzwald,
- AUTORISE Mme le Maire ou son.s.a représentant.e à signer tout document afférant à ce jumelage, y compris des demandes de subvention.

ADOpte A L'UNANIMITE

Par 24 Voix pour

2 Abstentions : Henri BECKER – Lydie MOUGEL

Mundolsheim, le 2 octobre 2025

Le Maire,



Béatrice BULOUE

Le secrétaire de séance,

Cathie PETRI